



HAL
open science

L'Alternance codique

Charles Brasart

► **To cite this version:**

Charles Brasart. L'Alternance codique. Textes et documents pour la classe, 2019, 1121, pp.46-47.
hal-03976513

HAL Id: hal-03976513

<https://hal.science/hal-03976513>

Submitted on 7 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ALTERNANCE CODIQUE

Par Charles Brasart,
maître de conférences,
université de Nantes

Loin d'être la conséquence d'une confusion mentale, l'alternance entre les langues est un outil rhétorique et identitaire répondant à des buts très précis.

■ ■ **QUAND JUSTIN TRUDEAU** lance sa campagne pour devenir député en 2008, il le fait par l'intermédiaire d'une vidéo qui débute ainsi : « *I am a politician, un candidat pour le parti libéral du Canada. But I would really rather not spend too much of my time and yours talking about politics, et surtout pas parler de la politique partisane. Peut-être que ça manque de réalisme, but I will try to keep the ranting to a minimum.* » C'est un exemple représentatif de la façon dont s'expriment des millions de bilingues, entretenant deux langues dans leurs conversations. Cette pratique, connue sous le nom d'alternance codique, se retrouve dans toutes les situations de plurilinguisme, à toutes les époques et dans toutes les aires géographiques et sociales. L'alternance est possible et fréquente à tout moment : on peut changer de langue entre deux phrases, deux groupes de mots, voire entre un radical et une terminaison.

DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS : ENTRE LA NORME ET L'ANORMAL

L'alternance codique est un miracle de précision rhétorique qui, paradoxalement, souffre d'une mauvaise réputation depuis plusieurs millénaires, même auprès des locuteurs multilingues. À Rome, carrefour linguistique majeur de l'Antiquité occidentale, esclaves, soldats étrangers et peuples conquis apprennent le latin, tandis que les élites apprennent très tôt le grec, langue de la civilisation. Pourtant, Cicéron, Horace et Juvénal, entre autres, se plaignent d'entendre ou de lire du grec mélangé au latin. En public, l'emploi du grec dans des phrases latines est souvent perçu comme une marque de snobisme, à tel point que certains écorchent volontairement la langue grecque, rappelant ainsi à leurs interlocuteurs qu'ils sont avant tout Romains.

Le Moyen Âge européen est lui aussi profondément multilingue. Au gré des invasions, diverses langues entrent en contact, cohabitent, s'influencent l'une l'autre, parfois

jusqu'à enfanter de nouveaux dialectes. Les sermons, les lettres privées, les actes administratifs, la poésie ou le théâtre sont autant de lieux où les langues alternent : il est naturel, même à l'écrit, de commencer une phrase ou un vers dans une langue et de terminer dans une autre.

Puis vient une période de relative stabilisation et de normalisation linguistiques, notamment après l'avènement de la presse à imprimer en 1451. L'alternance devient une pratique majoritairement privée et orale, car symbole de transgression dans un monde où l'emploi des langues est de plus en plus codifié. C'est ainsi qu'à l'aube de l'époque moderne, la construction des États-nations coïncide avec une tentative de revenir au monde d'avant Babel : la pluralité des langues est désormais vue comme une menace à l'unité de la nation, car elle diviserait pour mieux conquérir. En France, la Révolution choisit ainsi le camp du monolinguisme, se rangeant derrière les imprécations de Bertrand Barère et de l'abbé Grégoire, dont le « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française » (1794) préfigure la politique linguistique de la III^e République. Comme l'écrit en 1919 Onésime Reclus, géographe et inventeur du mot « francophonie » : « *Lingua gentem facit* (La langue fait le peuple). »

Puis naît au xx^e siècle une nouvelle cause de méfiance : tandis que les élites encouragent leurs enfants à apprendre les langues étrangères afin d'accroître leur attractivité sur le marché du travail, le bilinguisme des populations immigrées est perçu comme un attachement indu aux racines qu'elles auraient dû laisser derrière elles ; et leur façon de jongler entre les langues, comme si elles étaient incapables de faire la différence entre elles, une preuve qu'elles n'ont pas les capacités cognitives nécessaires pour parler deux langues distinctes. C'est ainsi que naît, dans les années 1950, la théorie du semilinguisme, qui postule que l'apprentissage simultané de deux langues ne peut mener qu'à une confusion cérébrale et des retards dans le développement cognitif.



Épitaphe du juif Peleger, vi^e-viii^e siècle, Auch (France), calcaire gravé, Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale. Ce texte, rédigé en latin, a ceci de remarquable qu'y sont gravés, tout en bas, des caractères hébraïques (« *shalom* », « paix, salutation ») à côté de dessins représentant un shofar (instrument de musique) et une menorah (chandelier à sept branches), deux objets spécifiques à la religion juive.

STRUCTURE COGNITIVE, STRUCTURE LINGUISTIQUE

L'alternance codique peut certes être involontaire. Elle est alors le signe de deux processus marqués. Premièrement, les deux langues d'un bilingue équilibré sont toujours actives en parallèle, même en contexte monolingue. Le locuteur bilingue doit ainsi exercer une forme de contrôle mental pour éviter d'utiliser les deux : paradoxalement, ne parler qu'une de ses langues lui demande plus d'effort. Deuxièmement, la langue est un processus hautement automatisé. Des études (voir Elisabeth Gülich, *Le Recours au préformé : une ressource dans l'interaction conversationnelle*, Institut de linguistique française, Paris, 2008) montrent qu'environ 55 % des productions langagières sont préformées (ce sont des expressions figées, des structures récurrentes, par exemple), et nous avons par ailleurs tous nos mots, nos tournures, nos

expressions préférés. Ces trois éléments – effort, langage préformé et préférences – expliquent que le contrôle métalinguistique soit parfois court-circuité.

Mais la plupart du temps, l'alternance est le produit d'une grande souplesse linguistique et cognitive. Elle implique que le locuteur identifie avec qui il peut alterner ou non, puis qu'il fasse se rencontrer deux codes qui n'ont pas évolué pour être utilisés ensemble, allant parfois jusqu'à intégrer des mots d'une langue dans la grammaire ou le système phonétique de l'autre.

Certes, les enfants bilingues commencent à parler plus tardivement, et leur apprentissage linguistique est plus long. Mais à cela rien d'étonnant : un enfant qui grandit en entendant et en parlant deux langues a deux fois plus d'informations linguistiques à acquérir qu'un enfant monolingue. Loin d'être source de confusion, le bilinguisme force les enfants à faire l'expérience de la séparation des langues lorsqu'ils apprennent à parler, parce qu'un parent parle anglais et l'autre français, par exemple, ou parce que le créole est parlé à la maison et le français, à l'école. Dès l'âge de 2 ou 3 ans, ils comprennent qu'une langue correspond à une personne, un lieu ou un domaine.

L'alternance, le plus souvent, est ainsi une stratégie rhétorique, un dispositif structurant. Une première langue peut être réservée à un interlocuteur et une seconde à

un autre, permettant ainsi de mieux signaler à qui l'on s'adresse. Une langue peut être réservée à un sujet : c'est ce que l'on trouve dans les pays du Maghreb où l'arabe classique est la langue de la religion ; le français, la langue de l'éducation et de l'administration ; et l'arabe dialectal et/ou le berbère, la langue du quotidien.

On peut encore changer de langue pour insister sur quelque chose. Quand le président de la Chambre des Communes du Canada réclame « *Order!* À l'ordre ! » aux députés, la requête est vraie dans deux langues, elle est en un sens valide dans deux mondes. De la même façon, on peut changer de langue pour clarifier un propos, ou pour utiliser un mot ou une expression qui n'existent pas dans l'autre langue. Le français n'a pas d'équivalent pour le terme « *facepalm* » par exemple (geste bref qui consiste à se couvrir le visage de la main pour exprimer un sentiment de consternation) ; en conversation bilingue, l'alternance codique permet de l'utiliser quand même, sans avoir à passer par une périphrase : c'est une stratégie d'économie et de précision.

L'ALTERNANCE ET LA CLASSE

Dans les zones plurilingues, l'alternance codique est longtemps proscrite dans les classes au profit unique de la langue de scolarisation. Héritage d'une vision hiérarchique qui voit dans les langues régionales des « jargons barbares » (Bertrand Barère, *op. cit.*) ; héritage d'une vision hygiéniste qui voit dans l'alternance une pollution linguistique, comme le rappelle la consigne « Parlez français, soyez propres » que l'on rencontre dans les écoles des zones catalanophones jusque dans les années 1950.

Quand le bilinguisme entre finalement à l'école, on favorise une séparation stricte des langues d'enseignement, du moins en début d'acquisition, pour adopter ensuite des approches flexibles. Ce principe est sous-tendu par le désir d'éviter la confusion et d'aider les élèves à ne pas mélanger les langues : à une séparation idéologique succède une séparation didactique. Aujourd'hui, certains chercheurs prennent le contre-pied de ces pratiques et préconisent un usage fluide des deux langues, une alternance stratégique favorisant interactivité et collaboration, à travers un emploi créatif et critique de toutes les ressources linguistiques des élèves. C'est ce que l'on peut rencontrer dans certaines écoles de Guyane, des Antilles ou de La Réunion, par exemple, où créole et français sont utilisés conjointement afin d'optimiser la compréhension des élèves. La loi de 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République va en ce sens, puisque l'article 312-11 stipule que « les enseignants des premier et second degrés sont autorisés à recourir aux langues régionales, dès lors qu'ils en tirent profit pour leur enseignement ».

Si l'alternance codique est favorisée en classe, elle doit être la résultante et l'accompagnatrice d'un dispositif pédagogique mûrement réfléchi et répondant à plusieurs

questions : dans quelles situations est-elle acceptable ? Avec quels interlocuteurs ? Sur quels sujets ? À quels moments ? Avec quels retours pédagogiques ? Ceci nécessite une grande attention de l'enseignant qui doit veiller à ce que les élèves, entre eux, jouent le jeu, *a fortiori* lorsqu'il ne partage pas leur répertoire linguistique. Et justement, la langue peut être un jeu. Cette capacité d'innovation peut trouver son épanouissement dans un environnement linguistique où soutien et encouragement en font une faculté positive plutôt qu'une erreur, où elle est perçue comme aidant à l'apprentissage plutôt que comme source de ridicule ou de sanction. Ceci d'autant plus que les jeunes bilingues peuvent ne pas comprendre chaque mot de ce qui leur est dit, avoir du mal à suivre de longues phrases, se fatiguer plus vite que les autres et se refermer sur eux-mêmes si la pression est trop forte. Estime de soi, empathie et tolérance de l'ambiguïté aident à l'acquisition bilingue, alors que peur du rejet et anxiété y mettent un frein. Or, la littérature scientifique regorge d'anecdotes montrant à quel point les perceptions négatives affectent encore aujourd'hui les jeunes bilingues. Des enseignants qui demandent aux parents de cesser de parler leur langue maternelle à leurs enfants pour favoriser l'acquisition de la langue de l'école, ou bien des élèves complexés par les moqueries de leurs camarades monolingues lorsqu'ils alternent : les exemples sont malheureusement nombreux. Il faut donc y être particulièrement sensible et créer les conditions d'une situation communicative efficace à travers, notamment, une situation d'apprentissage claire, un emploi du langage que l'élève peut calquer, des occasions de communiquer, des retours positifs pour la confiance en soi. On n'attache plus la main des enfants gauchers pour les forcer à apprendre à écrire de la main droite : forcer un enfant à n'utiliser que la moitié de son



Cours d'histoire dans une classe de première de l'école bilingue Jeannine-Manuel à Marcq-en-Barœul (Nord).

Pieter Bruegel dit Bruegel l'Ancien, *La Tour de Babel*, 1563, huile sur toile, 1,14 x 1,55 m, Vienne (Autriche), Kunsthistorisches Museum. Selon la Bible, les hommes s'installent, après le Déluge, dans la plaine de Shinar et y construisent une tour dont le sommet touche les cieux. Dieu, pour punir l'orgueil des hommes, leur donne à chacun un langage différent. Ne se comprenant plus, les hommes cessent la construction et se dispersent sur la surface de la Terre. La ville est alors nommée Babel – de l'hébreu *bbil* qui signifie « mélanger, confondre ».



répertoire linguistique pour s'exprimer, ou se moquer de lui parce qu'il utilise toutes ses compétences linguistiques, c'est un peu comme lui attacher la main.

LE BILINGUISME, SOURCE D'ANGOISSE ?

Le lien extrêmement fort entre langue, culture et identité d'une part, la fragmentation des groupes bilingues d'autre part, et l'absence d'images valorisantes de l'alternance codique dans la sphère publique enfin, expliquent la contradiction entre des stratégies linguistiques incroyablement techniques et précises d'un côté, et des attitudes négatives héritées de siècles de préjugés, de l'autre.

Ces perceptions négatives sont intériorisées par les locuteurs multilingues pour plusieurs raisons. Insécurité culturelle : le français étant si souvent érigé en pôle de la civilisation linguistique, on peut avoir l'impression d'alterner avec des langues inférieures, aux noms chargés d'affects : patois, créoles, parlers régionaux, dialectes... Or le français « standard » est lui-même un dialecte régional ! Insécurité personnelle également : avoir recours à ses deux langues, cela signifie-t-il qu'on ne serait pas capable de dire la même chose en une seule langue ? Cela sera-t-il mal interprété en présence de locuteurs monolingues ?

Insécurités d'autant plus paradoxales que le monolinguisme comme norme est un mythe : le monolinguisme est en effet une caractéristique minoritaire chez les humains.

L'angoisse qui naît du contact avec les langues étrangères n'a pas lieu d'être : les entraves au multilinguisme ne sont pas naturelles et innées, elles sont culturelles et acquises. Des milliers d'enfants, depuis des milliers d'années, sont élevés en parlant deux langues ou plus, en alternant sans cesse entre elles, et finissent par les maîtriser aussi bien que les monolingues maîtrisent leur unique langue. En tant qu'espèce, nous avons acquis une propension naturelle au multilinguisme que seul notre manque de pratique nous fait méconnaître, et l'alternance codique montre à quel point la communication s'accommode et s'enrichit du contact des langues. ■■

SAVOIR +

Anciaux Frédéric [dir.], *Interactions plurilingues en contextes didactiques aux Antilles et en Guyane françaises*, Riveneuve, Paris, 2017.

Brasart Charles, « Normes, idiosyncrasies et exceptions dans la conversation bilingue : variation et invariant » in Gaudy-Campbell Isabelle, Keromnes Yvon [dir.], *Variation, invariant et plasticité langagière*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2016, p. 133-150.

García Ofelia, Ibarra Johnson Susana, Seltzer Kate, *The Translanguaging Classroom*, Caslon, Philadelphie, 2017.

Gardner-Chloros Penelope, *Code-Switching*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009.